par exemple que nous sommes décidés à défendre l'hémisphère occidental, tout en déclarant que nous ne voulons pas lutter avant que l'ennemi ne débarque sur nos côtes. Si nous croyons en l'indépendance et en l'intégrité des Amériques, nous devons combattre pour les préserver, car les défendre est aussi important pour nous que de défendre nos propres foyers. Il est temps de réaliser que la sécurité de nos foyers même les plus éloignés, est en relation directe avec la sécurité de la Nouvelle-Écosse, de la Trinité ou du Brésil.

Notre politique nationale est la suivante : tout d'abord, résister activement, là où cela sera nécessaire, et avec toutes nos ressources, pour faire échouer toute tentative d'Hitler d'étendre la domination nazie à l'hémisphère occidental, ou de le menacer. Nous résisterons activement à toute tentative en vue d'acquérir le contrôle des mers. Nous insistons sur l'importance vitale qu'il y a de tenir Hitler éloigné de cette partie du globe, et de l'empêcher de s'établir dans tout pays qui pourrait être utilisé comme base d'attaque contre les Amériques.

Ensuite, au point de vue des strictes nécessités navales et militaires, nous fournirons à la Grande-Bretagne toute l'aide possible, ainsi qu'à tous les pays qui résistent à Hitler et ses acolytes. Actuellement, nos patrouilles aident à assurer l'arrivée à bon port du matériel de guerre destiné à la Grande-Bretagne. Toutes les mesures supplémentaires qui seront nécessaires, seront prises. Toutes les méthodes, ou combinaisons de méthodes, pour atteindre ce but, sont actuellement étudiées par nos techniciens militaires et navals, qui prévoient en outre toutes les nécessités de notre sauvegarde à venir.

J'affirme que la livraison du matériel de guerre à la Grande-Bretagne est une nécessité primordiale. J'affirme que cela peut être fait, doit être fait, et sera fait.

A toutes les nations américaines, aux 20 Républiques et au Dominion du Canada, j'affirme ceci : les États-Unis ne se proposent pas seulement cette tâche ; ils s'appliquent activement à l'accomplir, et ils sauront la mener à bien...

* * *

En tant que Président d'un peuple uni et résolu, je déclare solennellement : nous réaffirmons l'ancienne doctrine américaine de la liberté des mers. Nous réaffirmons la solidarité des 21 républiques américaines et du Dominion canadien unies pour préserver l'indépendance de notre hémisphère ; nous nous sommes engagés à apporter notre soutien matériel aux autres démocraties du monde, et nous remplirons cet engagement. Nous, dans les Amériques, nous déciderons pour

nous-mêmes si, où et quand, nous considérons le continent américain comme attaqué, et notre sécurité menacée. Nous disposons nos forces armées dans des positions militaires stratégiques. Nous n'hésiterons pas à employer nos forces armées pour repousser toute attaque.

Nous réaffirmons notre foi immuable en la vitalité de notre république constitutionnelle en tant que foyer éternel de liberté, de tolérance et de dévouement au monde de Dieu.

C'est pourquoi, pleinement conscient de mes responsabilités envers mes compatriotes et envers la cause de mon pays, j'ai, ce soir, publié une proclamation annonçant qu'un « État d'alarme national illimité » existe parce que le point culminant de notre défense exige l'application de pouvoirs illimités qui m'ont été conférés par la Nation, ainsi que de toute mon autorité.

La nation s'attendra à ce que chaque individu et tous les groupes de citoyens jouent pleinement leur rôle sans restriction et sans égoïsme, et sans aucun doute, notre démocratie survivra triomphalement.

Je vous rappellerai ici des paroles des signataires de la déclaration d'indépendance, de ce petit groupe de patriotes qui luttaient naguère contre des forces écrasantes mais qui étaient aussi certains que nous le sommes actuellement de la victoire finale :

« Nous reposant en toute confiance sur la protection de la Divine Providence, nous nous engageons mutuellement à offrir nos vies, nos fortunes et notre honneur le plus sacré. »

W.L.M. King Papers, Memoranda and Notes, 1940-1950,
MG 26 J 4, Volume 374, pages C258890-C259739

PUBLIC ARCHIVES
ARCHIVES PUBLIQUES
CANADA